



Revue internationale
International Web Journal
www.sens-public.org

Entre autres. À propos de *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, de Joëlle Zask

GÉRARD WORMSER

Entre autres. À propos de *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, de Joëlle Zask

Gérard Wormser

Participer, c'est agir ensemble, n'est-ce pas ? Mais n'omet-on pas le plus souvent les implications de cette définition radicalement simple ? Dans son livre *Participer*¹, Joëlle Zask demande au lecteur de suspendre la doxa médiatico-politique qui voudrait que la démocratie participative retisse le lien entre le peuple et ses représentants : envisager de nouveaux modes de consultation est légitime, mais cela reste vain sauf dans le cas où il s'agit d'aboutir au renforcement du pouvoir des gouvernés sur eux-mêmes. La participation n'est nullement une « donnée immédiate » de la société, mais une catégorie de l'action. Abrégé d'une genèse du social, cet ouvrage porte donc sur l'engagement et l'horizon d'un faire qui se décline en « prendre part », « contribuer » et « bénéficier ». Ces approches croisées nous conduisent en amont des pratiques politiques standard, pour un « voyage vers l'indépendance et l'expérience vécue ».

Le débat public se focalise sur la question de la « démocratie participative ». Récurrente, cette thématique se situe dans une longue tradition de débat sur le meilleur gouvernement dont l'inflexion actuelle tient en partie à l'affaiblissement des médiations entre le « peuple » et les « élites », du moins en France. Partis politiques et syndicats affaiblis, presse en crise, éducation qui doute de ses missions, groupes religieux divisés, universitaires trop absents des débats publics, gouvernements impopulaires aux marges d'action réduites, tout milite pour constater la prise en compte très relative des intérêts de segments entiers de la population par les institutions. Dans l'espoir d'un renouveau de la politique, la démocratie participative n'est-elle pas un rêve à l'heure où des « gouvernements économiques » préemptent les choix démocratiques ? Par ailleurs, les tenants d'un régime représentatif objectent le risque d'une combinaison de populisme et de communautarisme. Le choix est-il donc entre un pouvoir plébiscitaire et une politique des intérêts locaux ? Pour Joëlle Zask, les choses peuvent être dites assez simplement :

¹ Zask, Joëlle, *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2011.

« (...) la démocratie participative signifie en priorité un processus au commencement duquel des citoyens sont convoqués par les élus sur des sujets que ces derniers imposent (...) C'est l'agenda du gouvernement qui définit celui des citoyens² ».

Qu'est ce qui fait société ? L'enjeu du « participatif » serait de voir des participants s'impliquer dans certains débats suggérés par les élus. Au mieux, les mobilisations locales débouchent sur un débat public de qualité et sur des améliorations de procédures destinées à accroître le consensus. Le plus souvent, elles confirment des choix effectués en amont.

Mais l'auteur n'exclut pas de voir un public se constituer pour interroger les cadres communs. Si une pluralité de personnes vivant dans la dispersion et subissant leur condition comme une fatalité se découvrent capables de décrire et d'analyser ce qui leur arrive, elles peuvent clarifier leurs marges d'action. On parlera alors de démocratie « contributive » pour marquer la dimension d'auto-organisation et de présence. L'ouvrage enquête sur les conditions pratiques dans lesquelles les individus peuvent agir sur leur environnement. On peut faire remonter ce débat à la question du mandat impératif et de son rejet par la Révolution française, ou bien aux débats des Constituants américains voire à la révolution anglaise. Mais l'auteur, qui ne conteste nullement la délégation en fonction de l'expérience de la complexité dont jouissent les représentants³, insiste sur les menaces de dépossession qui ont accompagné la montée en complexité des sociétés industrielles. Posée dès le 19^e siècle, la question de l'aliénation reste d'actualité sous des formes nouvelles. Le public est toujours à construire contre les préjugés, les idées reçues et le sentiment d'impuissance – générateurs de passivité. Une meilleure formation générale et une capacité d'information et d'action démultipliée par les réseaux numériques peuvent-elles inverser cette tendance ? Le développement de l'engagement bénévole peut-il renforcer le contrôle exercé par chacun sur sa vie ?

Contribuer au déploiement d'un espace public est un enjeu d'importance. Le récent développement des autorités administratives indépendantes, la création de la Commission nationale du débat public, la question préalable de constitutionnalité vont dans ce sens. L'idée se répand, celle d'une consultation permanente des citoyens pour affiner les décisions publiques au regard de la variété des contextes. Sur ce point précis, Joëlle Zask marque sa différence. Ces consultations relèvent aussi d'une communication de gouvernement et, selon elle, les modes d'organisation du débat public confirment des cadres politiques définis plutôt qu'ils n'invitent à des contributions qui renforceraient la capacité d'auto-organisation des citoyens. Les effets potentiels du Web 2.0 ont beau pointer vers une « économie cognitive » (Yann Moulier Boutang) ou une

² *Op. cit.*, p. 209-210.

³ *Op. cit.*, p. 211.

« économie de la contribution » (Bernard Stiegler)⁴, comment passer d'un rêve de démocratie numérique esquissé par les geeks à la construction d'un espace public d'interactions renforcées de chacun avec son environnement social⁵ ? Cette distance est celle qui nous sépare de nos possibilités d'interroger les pratiques que nous subissons ou dont nous sommes l'origine. Ce processus d'expérimentation et de connaissance nous dote de meilleures capacités d'action. Il semble pouvoir aller de pair avec une société plus éduquée.

Les théoriciens nord-américains ont publié sur ce thème au moment même où des pratiques participatives accompagnaient la démocratisation du Brésil. En France, Bernard Manin a fait de la délibération le foyer de ses travaux⁶. Lorsque ce thème fut repris par certains élus français, Pierre Rosanvallon⁷ revint sur l'histoire paradoxale de l'opinion publique. Depuis le dix-neuvième siècle et quelles que fussent leurs perspectives idéologiques, les pratiques de « contre-démocratie » contre les mots d'ordre dominants furent un ferment de vie publique. S'agit-il de réorganisations empiriques (« think global, act local ») ? Est-ce le lieu d'une rénovation sociale de fond ? Ces débats sont en pratique centrés sur des intérêts catégoriels, ou en rapport à des événements ponctuels. Les hommes politiques ont appris à en jouer. Ils prennent en compte des émotions et des cristallisations subites pour déployer les éléments successifs de leur programme politique⁸. Entre populisme et consensus, contrôle des élus et pression des élites, le thème de la participation n'est pas exempt de contradictions⁹. Ouvrage de conviction, le livre de Joëlle Zask rejoint la grande tradition du questionnement philosophique qui redéfinit une problématique. L'auteur interroge l'évidence du moment et, lui appliquant une lumière rasante, révèle des aspérités

⁴ Ces deux auteurs étaient réunis en 2008 à l'enseigne de ces questions <http://arsindustrialis.org/l%C3%A9conomie-de-la-contribution>.

⁵ C'est la conclusion que tire Pierre Mounier, qui fut candidat du Parti des Pirates aux législatives de 2012. La notoriété sur les réseaux est fort loin de fonder une représentativité, et ne se transforme pas directement en suffrages.

⁶ Manin est commenté aux p. 212-216 du livre. Bernard Manin : bibliographie <http://cespra.ehess.fr/document.php?id=302> Entretien paru en 2002 dans Politix : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_2002_num_15_57_1206 ; son ouvrage de 2006 *La Démocratie délibérative*, est paru aux Éditions du Seuil.

⁷ Rosanvallon, Pierre, *La Contre-démocratie*, Le Seuil, 2006, *La démocratie des Egaux*, Le Seuil, 2011. Voir aussi l'entretien de P. Rosanvallon avec G. Wormser : http://www.canal-u.tv/producteurs/ecole_normale_superieure_de_lyon/dossier_programmes/les_conferences_du_grand_lyon/individualisme_et_dynamiques_collectives/ens_lyon_les_metamorphoses_de_la_legitimite_pierre_rosanvallon (9'40" : sur les revues intellectuelles : « associer le souci citoyen avec la rigueur de la vie intellectuelle »). Sur la démocratie participative et John Dewey, 14' 25" sqq.

⁸ *Sens public* a ouvert en 2008 un dossier sur ces questions, sous la direction de Christophe Prémat : <http://www.sens-public.org/spip.php?article541>.

méconnues qui ne se voient qu'en suspendant l'allant-de-soi des propos politiques habituels. Que peut signifier l'adage tenant la participation pour fondatrice d'un « vivre-ensemble » ? N'est-il pas contradictoire de poser la réalité des oppositions d'intérêts et de supposer en même temps des règles pour produire le consensus ? La « démocratie participative » reste largement inchoative – un pur slogan ? Si seul un sujet libre et éclairé peut « consentir », selon les termes des lois d'éthique bio-médicales et du droit en général⁹, la condition *sine qua non* pour penser la participation n'est-elle pas le renforcement des capacités personnelles (empowerment) ?

Examinons les faits. En France, le Parti socialiste tente de maîtriser son lien avec les électeurs. Comment renouer avec ceux qui s'éloignèrent de lui dès 1992 et l'abandonnèrent en 2002 ? La récente primaire faisait appel aux sympathisants autant qu'aux adhérents¹¹, et la pression exercée sur François Hollande par les diverses équipes de la coalition de gauche relève maintenant de l'« explication de vote »¹². Mais l'impensé de cette « politique participative » est à la mesure de sa dimension instrumentale. L'électorat préempte les thèmes de l'élection à travers les sondages, et notre population pacifique et nantie endosse des choix conservateurs incohérents entre eux. Sous la plume de Jérôme Fourquet, la Fondation Jean Jaurès montre que les électeurs veulent la « réindustrialisation » mais pas l'Europe, qu'ils craignent le chômage mais voudraient une retraite

⁹ Sous la direction de Loïc Blondiaux, la revue *Participations* a publié son premier numéro en 2011 aux éditions de Boeck <http://gracc.recherche.univ-lille3.fr/graccnew/userfiles/PresentationParticipations%281%29.pdf>. L'équipe fondatrice a tenu un colloque à Paris en juin 2011 : <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/node/372> et le premier Congrès du nouveau « Groupement d'intérêt scientifique » en octobre 2011 <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/node/19>.

¹⁰ Fraisse, Geneviève, *Du Consentement*, Paris, Seuil, 2007 ; voir entretien avec G. Wormser http://www.canal-u.tv/producteurs/ecole_normale_superieure_de_lyon/dossier_programmes/les_conferences_du_grand_lyon/individualisme_et_dynamiques_collectives/ens_lyon_consentement_autonomie_egalite_des_sexes_genevieve_fraisse

¹¹ Sur ce point voir le texte de Christophe Premat, rédigé lorsque venait d'être prise la décision d'organiser la primaire : <http://www.sens-public.org/spip.php?article353>.

¹² Ce texte est écrit durant la campagne électorale de l'hiver 2012. Les formes participatives d'Europe-Ecologie-Les-Verts sont ainsi combattues par le magistère représentatif de Jean-Pierre Chevènement. Mais celui-ci incarne à leurs yeux un volontarisme d'essence plébiscitaire. Il perpétuerait une pratique qui refuse les consensus issus des assemblées participatives. Mais, dira-t-on, approfondir les clivages, c'est refuser que les indécis fassent la décision. Pour les hommes formés dans les cadres de l'État-nation, en appeler au débat participatif, c'est courir le risque de la démagogie et du populisme. Qui peut se réjouir d'une hausse des impôts ? Le budget militaire peut-il relever d'un consensus ? L'institution d'une Commission nationale du débat public après l'insertion du principe de précaution dans la Constitution, le débat sur les OGM et quelques autres sont-ils l'annonce d'un âge consensuel de la politique, ou bien d'une difficulté pour l'action publique à maintenir sa légitimité ?

précoce, et que Nicolas Sarkozy, jugé capable dans la crise, inquiétait l'opinion par son activisme même. Ainsi participation rime avec indécision¹³.

Tel fut déjà l'écueil du parlementarisme au 20^e siècle¹⁴.

« L'opinion publique est devenue la somme statistique des opinions privées, qui plus est d'opinions qui n'étaient venues à l'esprit des sondés que parce que telle question leur avait été posée, ou plutôt imposée¹⁵ ».

L'accent sur la participation doit pallier la démotivation des électeurs face à l'action publique. Mais la réduction de l'emprise de l'État sur la société ne peut que rendre de plus en plus indéterminées les attentes de l'opinion. Dans la phase antérieure, l'endettement public n'a-t-il pas été la contrepartie « offerte » par les politiques pour obtenir, des décennies durant, l'approbation passive des citoyens, la monnaie d'échange d'une simple délégation de pouvoirs ? Ce coûteux échange de votes contre des prestations explique la difficulté des autorités à s'opposer aux coalitions à la recherche d'avantages particuliers. Les gouvernants fustigent le corporatisme et flattent le clientélisme. Le thème de la participation permettra-t-il à la fois une critique et une lustration de la scène politique ? C'est l'idée même de société qui fait défaut aux formes politiques récentes, de plus en plus « catégorielles ». Peter Sloterdijk expose que le concept de société serait en fin de compte aussi inutile et nuisible que celui de religion. Joëlle Zask pose que la participation pourrait viser à « tirer le meilleur parti possible des gens au profit d'une entreprise dont les finalités ne sont pas de leur ressort »¹⁶. On pense au Comité olympique international dont la légitimité se nourrit du désir des amateurs, mais dont les dirigeants ont des pratiques fort critiquables. Il s'agit donc de comprendre ce qui distingue une société des intérêts d'une démocratie libérale. En effet, constate-t-elle, un consensus peut être le contraire de la liberté d'opinion si, posant des marqueurs communautaires non interrogées, il institue la simple soumission à des normes extérieures. Par opposition, l'idée de sociabilité présente l'image d'un bonheur d'être avec les autres sans but particulier. En tant que finalité sans fin, le goût pour la société relève du sentiment esthétique. Il fonde une liberté susceptible de surmonter nos déterminations passives et de nous orienter sur des modes de vie et une identité pleinement

¹³ Voir l'article « Going for Growth », de James Bond, paru en mars 2012 à *Sens public* : <http://sens-public.org/spip.php?article925>.

¹⁴ Le refus de la SDN par le Sénat américain, l'échec de la République de Weimar, celui de la Troisième République suffisent à l'établir. Quel Parlement fut visionnaire ? Les inflexions politiques fortes virent généralement le jour du dehors – citons l'expérience des réseaux de la Résistance qui donna lieu successivement aux formes proportionnelles de la Quatrième République, puis majoritaire de la Cinquième, qui abolit de fait le parlementarisme.

¹⁵ *Participer, op. cit.*, p. 214.

¹⁶ *Op. cit.*, p. 8.

assumés. La pratique électorale, le contrôle des opinions par les médias, et les sempiternels débats sur les « valeurs » masquent donc la centralité des communautés de vie, qui sont le lieu même de la participation et l'horizon de ce livre.

Fidèle à John Dewey, Joëlle Zask conduit son ouvrage par une approche descriptive et la réduction des pratiques à leurs possibles d'action. Nous pouvons prendre intérêt à expérimenter des séquences d'interactions, et vérifier si leurs suites sont conformes à nos attentes. En l'absence d'Idée préétablie de notre entourage social, le tout est de savoir si nous pouvons transformer celui-ci à notre mesure. Reconnaisant que nombre de nos contemporains ne sont pas en situation pour cela, l'ouvrage nous fait toucher du doigt la pauvreté de nos organisations politiques en matière d'association. S'exprimant dans un colloque récent¹⁷, Joëlle Zask disait :

« Dewey considère que le libéralisme est faux pour produire la liberté de l'individu : le laisser-faire ne suffit pas. Un groupe d'individu est humain par la liberté dans son organisation. En toutes circonstances il s'agit de remettre la liberté au centre, d'utiliser le gouvernement pour assurer la liberté, pour que les individus jouissent de la liberté qui leur permette de faire l'expérience de leur création et ouverture au monde. L'expérimentation est la tâche de la démocratie libérale, il s'agit de leur procurer les moyens de faire, et les employer sous la conduite des buts ».

On peut se demander si cette perspective pour une démocratie radicale peut s'accomplir dans nos pratiques institutionnelles

Repenser les intérêts : entre « prendre part » et « contribuer »

Décrire les règles de l'association reste donc un sujet assez neuf et fort complexe. Les dynamiques ou les handicaps qui marquent les capacités d'action dans nos sociétés restent méconnus. Loin de les superposer comme c'est trop souvent le cas, l'auteur démêle les comportements individuels des formes historiques ou des approches anthropologiques qu'ils côtoient. Sa thèse principale est que la participation est enserrée dans les limites de nos aptitudes à entendre autrui et à renforcer mutuellement nos capacités d'analyse et d'expression. Prise en ce sens, la participation a pour socle et pour condition une perspective d'éducation, sans quoi l'idée d'un « vivre-ensemble » resterait une formule creuse. Est-ce pour cette raison que la thématique participative a trouvé ses formulations les plus explicites lors du Forum social mondial à Porto Alegre voici vingt ans ? Là où l'éducation de base est loin d'être acquise, la participation et les formes délibératives célèbrent le contrôle accru de chacun sur son destin. Le Budget participatif en

¹⁷ « Les pratiques artistiques au cœur des politiques de l'enfance » (déc. 2011). Colloque franco-canadien sous la responsabilité d'Alain Kerlan. <http://agenda.sens-public.org/?p=1121>.

fut le symbole, la méthode délibérative en est l'instrument. Pas de vote, pas de majorité contre une minorité, mais des médiations destinées à formuler les points d'accord et les points en débat. Vérifier la cohérence des accords, établir les modalités pour surmonter les désaccords, et ce jusqu'à l'obtention d'un accord partagé¹⁸. Cette méthode de débat n'est certes pas une méthode de gouvernement. Mais, avec le principe d'égal accès à la parole, elle établit des règles pour un débat inclusif plutôt que polémique. Ce pragmatisme se révèle fécond, c'est l'essentiel, et il retourne aux sources de la citoyenneté. De là, trois paradoxes au rebours des évidences contemporaines.

Dans une première partie, Joëlle Zask associe la participation à une théorie de l'intérêt social. Participer, c'est exprimer ses intérêts : les déployer aussi complètement que possible, c'est participer plus. Loin de poser un quelconque intérêt général à l'horizon de la participation, ou de plaider au contraire pour le désintéressement, l'auteur montre comment le penser comme origine de formes d'autolimitation émergentes – par la prise en compte d'autres intérêts que les siens propres. La pluralité des points de vue est ainsi une condition transcendante de la participation. Cette thèse centrale est présentée dans un court chapitre qui affirme que les habitus d'intérêts partagés définissent la participation :

« On ne devrait appeler culture que les entourages qui procurent aux individus les conditions de leur liberté¹⁹ ».

Cette affirmation capitale est tout un programme aux éléments glanés chez Mauss ou Dewey. La manière dont les individus poursuivent leur intérêt est foncièrement indicative de leur capacité sociale. Accroître celle-ci, c'est permettre à davantage d'individus de suivre des intérêts mieux définis et plus élaborés. Les pages suivantes doivent le démontrer.

Pour penser le « commun », Zask en appelle rien moins qu'à Jefferson, théoricien de l'autogouvernement²⁰, qui a influencé Tocqueville. Admettant que les personnes directement concernées sont le mieux à même de juger de leur intérêt, Tocqueville plaide pour limiter la représentation et pour une concertation au plus près des citoyens de base, qui sont interdépendants mais non interchangeables. Reprise par le Forum social, cette idée fait valoir la solidarité entre membres d'une même société. La combinaison des intérêts aurait donc pour effet émergent de refouler la solitude antisociale ; de plus, elle révèle les distinctions tranchées et formule les alternatives pour distinguer, par exemple, ce qui relève ou non de la sphère privée, de

¹⁸ C'est l'enseignement principal de Chico Whitaker, consigné dans son ouvrage *Changer le monde (mode d'emploi)*, paru en français en 2006 aux Éditions de l'Atelier. Voir le site du Forum social mondial : http://www.forumsocialmundial.org.br/index.php?cd_language=1.

¹⁹ *Participer, op. cit.*, p. 58.

²⁰ *Op. cit.*, p. 78.

la constitution d'un espace public de laïcité, du marché ou du hors-marché, les enjeux propres à l'éducation des enfants, etc. La complexité sociale n'a besoin d'aucune arène qualifiée pour apparaître. Elle s'actualise là où des dialogues se nouent entre citoyens concernés. Tocqueville présentait ainsi au public français des thèses sur l'association bien opposées au centralisme national. Le libéralisme de la pluralité reste à penser comme la forme normale de la participation. La devise américaine, *E pluribus unum*, prend ici un sens fort. C'est là une composante d'ordre musical : s'accorder est le propre des voix qui composent un chœur ou un concerto. Il s'agit de produire en commun les conditions d'un accord. La fin de cette partie développe alors ce qu'est une association en décrivant de près le fait de s'associer et ses effets en retour.

Puis, c'est la seconde partie, l'auteur montre que l'échange social ne se résume nullement en l'exercice de droits. Qu'ils soient formels ou matériels, ceux-ci ne sont en rien « fondateurs ». Tant logiquement qu'empiriquement, une société ne vit que des apports de ses membres, elle n'est pensable qu'en termes de contribution, d'apports de chacun vers tous les autres : ce sont ces apports qui sont ensuite formalisés en droit. Cela permet d'aborder à nouveaux frais un des aspects centraux des sociétés contemporaines, la dynamique contributive qui s'est créée autour des technologies numériques. Celle-ci a rendu aux collectivités l'une des productions émergentes de son commerce social, puisque les techniques langagières et symboliques forment des biens communs²¹ d'une valeur essentielle pour exprimer nos possibilités²². Le fait de porter au cœur des espaces publics la question des formes contributives et des logiciels libres renvoie aux dimensions centrales d'organisation politique. Les institutions traditionnelles privilégient toutes sortes de délégation de pouvoir, certaines confinant à des formes de « quasi-privatisations » dont l'alibi est souvent la ligne de pente d'engagements antérieurs et sur la soi-disant compétence des hommes en place. Mais cette trop fréquente dénégation du pouvoir commun accroît le discrédit des institutions, et si les circuits financiers implosent, c'est essentiellement parce qu'on n'a tenu aucun compte des *contribuables*. L'emploi de ce mot rarement interrogé est ici central, tant nos sociétés de la connaissance... sont opaques.

La troisième partie observe les effets de la reconnaissance sociale comme bénéfice pour ceux qui en jouissent, et qui parviennent à individualiser leur situation, à sortir des identités collectives dépersonnalisantes. Cette démarche suspend donc les évidences communes qui font de la subjectivité, de la légitimité ou de la citoyenneté des attributs « normaux » dans l'espace public.

²¹Voir Herrenschildt, Clarisse, *Les Trois écritures*, Paris, Gallimard, 2004.

²²Marcello Vitali Rosati a ainsi commenté le récent ouvrage de Milad Doueïhi, *Pour un humanisme numérique* (Le Seuil, 2011) : <http://www.sens-public.org/spip.php?article882> Du même, sur l'ouvrage de Dominique Cardon, *La Démocratie internet* (Le Seuil, 2010), l'ambiguïté politique d'internet : <http://www.sens-public.org/spip.php?article788>.

Le contraire est pourtant facile à voir : quantité de gens sont à peine capables de formuler un projet tant soit peu personnel ; ne se souciant que de leurs affaires privées, nombre de personnes se comportent en purs individualistes. Enfin, une multitude d'individus désaffiliés, exclus ont une capacité d'expression limitée. Leur situation marginale les place en situation d'extériorité²³.

La société n'est nullement un donné. Le partage du sens n'est pas une évidence, et le repli (volontaire ou contraint) sur l'individualisme ne garantit aucun refuge spirituel. C'est même le contraire : le chacun-pour-soi réduit la portée de notre humanité en nous détachant les uns des autres. Être-avec-les-autres est la condition formelle d'une existence qui fasse société. D'où l'insistance finale de l'ouvrage sur l'éducation et l'individuation qu'elle permet. Par opposition aux séparations structurantes de la première partie, la variété des situations vécues n'a qu'un effet négatif si elle s'absolutise en castes ou communautés sans interroger les différences qui les constituent. Le débat public porte avant tout sur la formulation de ces différences et sur la manière dont elles contribuent, au sens premier, à l'ensemble. Riches et pauvres, jeunes et vieux, ceux dont l'existence est largement au dehors et ceux qui vivent surtout dans la sphère privée, chacun peut apporter aux autres à proportion de son « récit de vie ». Ce serait là l'utopie démocratique. Elle contraste avec d'autres rêves : l'hypothèse messianique-charismatique du « grand homme » et celle, historico-juridique, de la classe dominante et de sa mission civilisatrice. Confrontée aux récits fondateurs de la légitimité démocratique, Joëlle Zask rédige des pages lumineuses sur la relation dialectique entre la conscience personnelle des contributeurs et l'état de la société qui les a vus naître.

À ce point, on se demande pourquoi la référence à Sartre n'apparaît pas plus nettement. De *L'Être et le néant* pour la situation personnelle à la *Critique de la raison dialectique* pour les vécus communs, sa recherche est assez bien définie par cette phrase centrale de Joëlle Zask : « la part apportée aux autres ne peut être que le produit de la transformation personnelle d'un stock culturel commun²⁴ ». Mais le débat avec Sartre devrait s'instaurer autour de la fonction centrale que ce dernier donne au « négatif ». Là où Joëlle Zask parle de reprise d'un héritage et d'un effort pour lier une temporalité, Sartre évoque longuement la *personnalisation* de Flaubert à travers des expériences, fondamentalement négatives, qui lui permettront de « contribuer » à la société de son temps en jetant sur elle un regard caustique et artiste²⁵. Son œuvre expose l'incompatibilité de l'imaginaire subjectif avec le temps de l'industrie. Sartre a toujours marqué combien les actes les plus engagés se détachaient sur un fond de scepticisme et d'absence radicale de significations

²³ « (...) la déviance n'est pas une qualité de l'acte que la personne commet (...) le déviant est quelqu'un à qui l'étiquette a été appliquée avec succès » H. Becker (*Outsiders*), cité in *L'expérience des problèmes publics*, Cefai & Terzi (ss. dir.) EHESS, 2012, p. 12.

²⁴ *Participer, op. cit.*, p. 143.

absolues pour nos entreprises, ce qu'il nomme *gratuité* dès *Qu'est-ce que la Littérature ?* et les *Cahiers pour une Morale*. Joëlle Zask est cependant proche de Sartre lorsqu'elle écrit :

« Un engagement personnel requiert de se percevoir, non comme un exemplaire du genre humain, mais comme le membre d'un groupe jouant un rôle qu'il est en gros le seul à jouer. (...) La corrélation entre le personnel et l'attention portée au devenir de la communauté est structurelle²⁶ ».

Elle insiste sur les médiations intégratrices qui déterminent des appartenances et une historicité. Bien sûr, l'imaginaire sartrien détotalise les situations et transcende le destin pour aller vers une création, et cela diffère d'une vision moins dialectique qui porte au crédit des « règles » la capacité de jeu dont peuvent se prévaloir les individus. Sartre n'écrirait pas :

« (...) la meilleure politique consiste à établir des règles communes minimales, afin que les individus soient empêchés de s'exterminer et de se dépouiller mais que leur liberté reste aussi grande que possible. Tel est le noyau du libéralisme politique²⁷ ».

Mais Joëlle Zask ne se rallie pas non plus à cette position qu'elle étudie, proche de celle de Raymond Aron. Elle lui préfère celles d'un Emerson, ou d'un Dewey, qui encouragent :

« (...) la création d'individus capables d'une contribution distinctive vis-à-vis des groupes auxquels ils sont liés »²⁸, ajoutant qu'« une chose dérivant d'une activité personnelle est adressée. Sa réception n'est jamais assurée d'avance (...). Contribuer correspond à l'acte d'investissement personnel au cours duquel le participant s'engage, (...) modifie la perspective du groupe, prend une initiative²⁹ ».

Elle s'accorderait donc avec Sartre pour faire des règles le dépôt d'un passé en norme qui prescrivent l'avenir³⁰.

Cette éthique militante pourrait référer à Sartre autant qu'au pragmatisme américain. Ne minorons pas, bien sûr, le contraste entre l'accent placé par l'existentialisme sur l'expérience

²⁵ Voir sur ce point un récent article d'Alain Flajoliet « Sartre : "la folie dans les livres" ». L'auteur établit que cette interrogation est centrale pour comprendre l'œuvre de Sartre, et en particulier son ambivalence à l'égard de la littérature, simultanément mystifiante et libératrice. Cet article est paru en introduction du livre *L'Écriture et la lecture : des phénomènes miroir ? L'exemple de Sartre*, sous la direction de Natalie Depraz et Noémie Parant (PURH, 2011). Se reporter à la recension de G. Wormser « Avant l'heure », parue dans le bulletin du Groupe d'études sartriennes et repris à *Sens public* : <http://sens-public.org/spip.php?article976>.

²⁶ *Participer, op. cit.*, p. 145-146.

²⁷ *Op. cit.*, p. 146.

²⁸ *Op. cit.*, p. 147.

²⁹ *Op. cit.*, p. 151.

³⁰ Ce libéralisme est toujours biface : les règles permettent aux possédants de faire jouer la jurisprudence et les « niches » à leur profit et de s'entendre pour faire réprimer tout mouvement des dominés au nom de ces mêmes règles dont ils s'exemptent.

dialectique de la « détotalisation » comme origine de l'invention, et l'orientation des auteurs américains sur la conscience « communautaire » comme ce référent concret sur lequel chacun peut faire porter son action s'il en voit les conditions pratiques. Cette différence d'approche a des effets puissants. Les penseurs européens cultivent un face à face parfois poignant avec l'histoire – c'est vrai de Fichte et de Chateaubriand comme de Günther Grass ou de Walter Benjamin autant que de Sartre ou de Camus. Leurs homologues américains, fidèles en un sens à la tradition des Lumières encyclopédiques, cherchent des procédures dont les suites empiriques seraient davantage liées aux conditions pratiques de la participation qu'à une vocation subjective. Ils s'essaient à une combinatoire où les logiques intéressées s'élargiraient à mesure qu'elles prennent en compte la complexité et la diversité des motifs d'action des individus dont elles invoquent le soutien et la participation. Telle serait une théorie heureuse de l'engagement, tournée principalement vers le dépassement de la violence. Nous pourrions comprendre que ce thème conduise à écarter la référence sartrienne. Cependant, si Joëlle Zask montre nettement sa défiance à l'égard du thème habermassien du consensus communicationnel³¹, on voit mal que le même argument tienne face à la viscosité de l'histoire dont Sartre présente l'expérience selon une dynamique nettement contributive. *Qu'est-ce que la littérature ?* dit fortement combien l'œuvre dépend de la manière dont des lecteurs l'insèrent dans leur propre univers, l'écrivain ne pouvant que faire appel à une liberté qui reste pour une grande part à créer. Tel est d'ailleurs le point focal de l'argument sartrien, instruit des drames historiques européens. Il pose simultanément la légitimité du point de vue visant une fin, sa nécessité formelle pour l'action comme pour la constitution même d'un « soi », mais il formule au même moment une compréhension anticipée de l'échec, de la puissance des rétroactions qui condamnent nos entreprises à se fondre dans une histoire qui nous dépasse³². Ce savoir double, Sartre le nomme *engagement* : nous sommes engagés, nos choix pour la liberté sont eux-mêmes « sous contrainte ». Il y a là d'autant plus matière à débat que Joëlle Zask a rédigé un chapitre « de l'individu aux groupes », homologué à celui de la *Critique de la raison dialectique*, tout comme *individualité-processus*³³ fait chez elle écho au thème *praxis-processus* chez Sartre.

³¹ *Op. cit.*, p. 187-189. Se reporter au débat « Consonances » sur « Quatre-vingt-treize » dont la transcription est disponible sur la revue en ligne *Sens Public*. <http://www.sens-public.org/spip.php?article994>.

³² Se reporter au débat Consonances sur Quatre-vingt-treize dont la transcription est disponible sur *Sens Public*.

³³ *Participer*, p. 289.

Venir au monde : aux origines du culturalisme et de l'humanisation

Cette question de la possibilité de la liberté est centrale pour Joëlle Zask. Il est en effet des situations et des conditions où toute promotion de ses intérêts par une population, si nombreuse soit-elle, est radicalement impossible. Marx devient le guide pour penser l'aliénation et la marginalité sociale. Cela n'invalide-t-il pas l'hypothèse positive qui forme le noyau de l'ouvrage ? La place centrale de la misère sociale appelle à des remèdes spécifiques, qu'on tiendrait pour inconditionnels. Ils seront esquissés à partir de l'éducation et de la reconnaissance au terme du livre. En l'absence de messianisme historique, il faut supposer une « montée en généralité » des processus sociaux, qui devraient atteindre une universalité suffisante pour inclure peu à peu toute la population. Une stratégie se dessine donc pour la démocratie contributive avec la constitution d'un public prenant conscience de ses intérêts et l'élaboration de pratiques ramifiées, susceptibles d'innover tout lieu de la société. Rompre avec la solitude, le mépris et l'impuissance, ou bien nous résigner au maintien de profondes inégalités. Ce point de vue permet de comprendre le cours des luttes sociales et culturelles aux États-Unis, où s'observe le décalage entre la politique nationale, souvent menée par des factions conservatrices, et des solidarités locales fortes au sein de la *middle-class*. Ce même contraste n'est-il pas nommé « déficit démocratique » en Europe ? Dans les agrégats politiques actuels, les débats structurants sont devenus l'affaire exclusive des experts. Comment rappeler la permanence des territoires et des communautés aux tenants d'organisations déterritorialisées, aux entreprises multinationales et aux organisations multilatérales ou intergouvernementales ?

La question de la participation rend patente l'opposition structurale entre le vécu social et son encadrement formel. Notre lot est de naviguer entre ces pôles en un incessant va-et-vient. Fébriles et hésitants, nous créons quantité de pratiques interprétatives et adaptatives pour incarner des règles un tant soit peu générales au fil de situations aléatoires. Cette labilité interprétative se laisse décrire comme un entraînement à la traduction. Elle définit une compétence sociale au sens où en ont parlé Amartya Sen ou Paul Ricoeur. La promotion d'un ensemble de capacités personnelles et collectives passe par de multiples pratiques contributives entrecroisées. C'est le ressort d'une véritable participation, dont le versant critique assume l'importance de la justice, de l'équité et de l'égalité des individus. Cette orientation se définit comme contre-démocratique au sens de Pierre Rosanvallon. Elle rappelle leurs serments aux puissants, la dette qu'ils ont contractée vis-à-vis de la société, qui serait en un sens le prix à payer pour la paix civile qui leur abandonne finalement l'essentiel : la détermination des normes. Mais cette fonction critique serait sans efficacité à défaut d'une dimension d'expérience, véritablement

contributive : chacun est invité à enrichir les pratiques de tous les autres à la lumière de divers retours d'expérience et de mise en œuvre commune des orientations qui s'explicitent.

Il s'agit donc de contrer la parcellisation sociale, tant le risque immédiat est la désocialisation, qui laisse chacun seul face à des ensembles incontrôlables. Dans son approche d'une typologie des modes de la misère, l'auteur indique que les analyses de Hannah Arendt recourent celles de Marx, ouvrant une réflexion sur les humains qui sont « de trop » et se voient comme tels. C'est la « superfluité » dont les horizons pointent sur les pensées d'Axel Honneth et de quelques autres. Joëlle Zask confie qu'elle doit résister à son intérêt vivace pour cette question, qui, dit-elle, justifierait tout un livre. Une dimension très personnelle anime ces pages qui montrent l'inutilité des lieux-communs sur la participation. La question spéculative d'une possible vacuité existentielle traverse l'ouvrage et l'orienterait vers d'autres terrains. En attendant, l'idée de superflu³⁴ caractérise la dénégation du productif. Marx montre que l'industrie fait passer de la coopération d'atelier à l'interdépendance dans les usines³⁵: on ne s'ajuste plus aux autres, mais aux machines³⁶. Par quoi nous retournons à l'existentialisme politique...

La dernière partie de l'ouvrage expose les conditions de base pour cette démocratie de participation et forme un ensemble irréductible aux autres. Il s'agit de résister à la mainmise des contraintes sur le public.

« Dewey propose de définir le « public » comme l'ensemble des individus gravement et massivement assaillis par les conséquences d'activités qui leur sont étrangères. Le public est alors « passif » au sens où ceux qui le composent sont malmenés par ces conséquences, ignorants de ce qui leur arrive et expulsés hors de leur propres habitudes par l'impact d'activités étrangères. Il est également passif du fait que les individus qui le composent ne sont pas reliés les uns aux autres. À ce stade, le public n'est en rien participatif ou contributeur, mais n'a d'existence que pour un observateur extérieur. Il est composé d'individus d'autant plus séparés que les dommages que ceux-ci subissent, comme le chômage, la maladie, la destruction de cultures minoritaires, nuisent à leur vie sociale et les plongent dans l'isolement³⁷ ».

L'émergence du public passe donc par une phase de mobilisation qui aura pour effet, dans le vocabulaire sartrien, de faire sortir les individus de la « sérialité » : ils cessent de se voir eux-

³⁴ *Op cit.*, p. 158.

³⁵ *Op. cit.*, p. 167.

³⁶ « (...) chacun étant enfermé dans sa tâche dont la réalisation en bonne et due forme ne dépend pas d'un ajustement avec les autres, mais seulement d'un ajustement avec les machines coordonnées entre elles » p. 167-168.

³⁷ *Participer*, p. 195.

mêmes comme des numéros, exemplaires réifiés d'une même dépendance. Ces démarches « sont extrêmement compliquées³⁸ », tant en raison de leur technicité que des intérêts auxquels elles s'opposent et aussi du préjugé anti-démocratique selon lequel les « citoyens ordinaires » seraient ravis à leurs intérêts privés et incapables de se situer au plan des intérêts publics. Il n'est possible de s'en prendre à cette idée qu'à travers des expérimentations sociales.

« La participation des citoyens à leur vie publique repose sur leur participation, elle aussi contributive, à la production des dispositifs et des connaissances nécessaires à l'organisation d'un État démocratique, qui inclut par définition un public actif et un gouvernement retenu dans les limites de son mandat³⁹ ».

Seule l'action publique contributive peut lever le soupçon de faire prévaloir des intérêts catégoriels, à travers des dispositifs tels que les forums hybrides⁴⁰, jusqu'à structurer un public actif :

« (...) la structure participative d'un groupe dispose ce dernier à nouer des liens de contribution réciproque avec d'autres groupes, non de les englober ou de les dissoudre. Au total, l'intérêt public le plus inclusif est la restauration des conditions d'individuation quand celles-ci sont supprimées⁴¹ ».

L'apport de Dewey aux pratiques contemporaines est donc considérable, contrevenant à toute promotion de la figure de l'expert dont notre époque fait une consommation abusive. Ses références vont plutôt au praticien, ce spécialiste invité à contribuer sur la base de son expérience. De Platon à Richard Sennett, cette insistance vient conjurer une dérive connue de longue date : Dewey campe sur une position classique d'opposition aux sophistes. Il sait que les discours d'autopromotion minent la démocratie dans une société de masse encline à jouir de la prolifération des intérêts privés. Le dilemme contemporain consisterait donc en la nécessité de réunir les conditions pour mettre en valeur les intérêts publics, que menacent, paradoxalement, la prospérité et le déploiement de médias issus de l'économie.

Les tenants de diverses approches démocratiques contemporaines s'accordent sur ce point. Cependant, l'accent mis par la démocratie de participation sur « le repérage et la définition des problèmes publics »⁴² ne suffit pas pour constituer le public contributif. En effet, cette dynamique

³⁸ *Op. cit.*, p. 196.

³⁹ *Op. cit.*, p. 197.

⁴⁰ Sur cette notion voir <http://www.rezoscience.ch/rp/sc/outils/glossaire2/forums-hybrides.html>.

⁴¹ *Participer*, p. 202.

⁴² *Op. cit.*, p. 208. Le livre dirigé par Daniel Cefaï et Cédric Tarzi, *L'expérience des problèmes publics*, éd. EHESS, 2012, réunit des études classiques et récentes sur ce thème, en insistant particulièrement sur la « micro-politique du trouble », titre du premier article traduit, paru en 1977 sous la plume de Robert Emerson et de Sheldon Messinger.

maintient la position des représentants comme interprètes des volontés et des sentiments des citoyens, induisant une forme d'espoir en une bonne volonté réciproque des citoyens et de leurs représentants. Mais que peut bien peser cette foi en un moralisme croisé, spontané ou lié à *l'intérêt bien compris* des Libéraux, si l'on attend d'elle la possibilité de créer un ordre juste au sein d'un monde où règne la concurrence ? Le soubassement concret de la démocratie participative et des délibérations propices aux consensus ne saurait être qu'une dimension contributive, au plus près des modes d'existence des individus. C'est à sa « possibilité transcendante », à ses conditions d'émergence, que se consacrent les derniers chapitres de l'ouvrage.

Loin de tout moralisme, il s'agit de se fonder sur diverses références au plaisir d'être ensemble pour coopérer⁴³ : c'est le motif même de nos actions avec autrui. Certes, Adam Smith voyait bien en la sociabilité une finalité autonome qui justifiait qu'on travaillât à ses intérêts afin de l'augmenter. Mais cette dimension restait extra-économique pour le penseur écossais. Qu'elle entre dans le calcul et on constatera, avec Veblen, son intégration dans la sphère des biens privés. La marchandisation des liens affinitaires a trouvé depuis des illustrations bien plus radicales, depuis les fans et les supporters jusqu'aux *amis* des réseaux sociaux. Leur point commun est de renvoyer les individus à des sphères d'imaginaires partagés, qui s'alimentent à des passions et relayent avec force les liens symboliques anciens qu'on associe plus volontiers à des métiers, à des lieux de vie, voire à des formes intégratrices comme la nation, la classe ou le parti...

Ces phénomènes illustrent l'idée selon laquelle l'isolement social n'est nullement une situation de base. L'individualisme pensé par Tocqueville est un point-limite, non une donnée analytique. Si les économistes font de l'individu intéressé leur parangon, c'est pour décrire une économie se déployant comme un analogue de la guerre, dont le dilemme du prisonnier est l'expression synthétique. *Homo homini lupus. Si vis pacem para bellum...* Penser la rivalité d'opposition est ainsi une manière de n'avoir plus à réfléchir aux motivations d'agir exprimées par les individus. Bien évidemment, diverses situations empêchent les individus d'exprimer des attitudes de sociabilité – leur réduction a même été au cœur de l'économie industrielle. La réhabilitation du social conditionne donc la contribution pensée comme accès au stade post-industriel. La contribution ne découle en rien « naturellement » d'une coopération fondée sur des calculs rationnels :

« (...) l'individuation corrélée au fait de prendre part et de contribuer advient dans des circonstances sans rapport ni avec le calcul rationnel des gains et des pertes, ni avec le fait qu'une priorité est accordée à l'intérêt commun par rapport à l'intérêt personnel. (...) Les liens participatifs entre les individus et les groupes sont les

⁴³Voir Joëlle Zask, *Participer*. Les références en sont ici Simmel, p. 32, et Tyler, p. 223.

conditions d'existence aussi bien d'individualités distinctives que d'unions sociales plaisantes et libres⁴⁴ ».

Pour être socialisantes, ces activités doivent susciter les bénéficiaires, qui doivent pouvoir en adopter et en adapter les formes au sein de leur environnement. C'est en fonction du critère de socialisation que peuvent être appréciées les contributions et les bénéfices propices à l'individualisation.

« Le bénéfice ouvre donc sur un champ d'expériences particulières dont ne fait partie ni la pure passivité de l'individu à l'égard d'un environnement qui le façonnerait à loisir, ni la pure activité d'un sujet instrumentalisant son environnement pour se développer conformément à un plan tracé d'avance. L'adaptation par laquelle doit passer l'individuation est une interaction⁴⁵ ».

C'est pourquoi les réserves d'humanités des sociétés et des groupes les moins marqués par les logiques de concurrence et néanmoins capables de durer en déployant leur propre complexité sont d'une immense valeur. Nous pourrions parler de sociodiversité... en restant dans l'esprit de la conclusion de *l'Essai sur le don* : « vie sociale normale ... et à quoi nous devrions revenir⁴⁶ ». Il s'agit bien d'un retour, pour autant que notre situation originelle fût nécessairement celle de bénéficiaires sans réciprocité : un nouveau-né ne survit qu'en tant que membre d'un groupe duquel il reçoit ce dont, au minimum, il a besoin pour se socialiser. De cet ensemble d'interactions, il pourra progressivement faire correspondre des actions de mieux en mieux définies au sein de cet espace relationnel. Ce milieu intermédiaire⁴⁷ est un ensemble de chances et d'occasions à explorer, selon Mead⁴⁸, à travers lesquelles se profile une expérience vécue en première personne. Zask rappelle que Winnicott disait en 1943 qu'« un bébé, ça n'existe pas », pour signifier que son individualité reste potentielle dans son devenir des premières expériences.

Chacun doit rencontrer une réalité « suffisamment bonne » pour intégrer les contraintes qui pèsent sur notre développement, les reprendre à notre compte et en faire autre chose. Le lien d'appartenance qui « fait société » n'est pas de nature, ni identitaire. Il relève de la communication au sens fort, induisant de la reconnaissance ou de la sollicitude. C'est une dynamique d'éducation qui scelle le « commun » en instituant l'humain dans son altérité-différence. À ce point, la participation sociale est reconduite à son principe fondateur, celui de la coprésence des points de vue et des récits, de l'égale dignité de principe des positions de chacun

⁴⁴ *Op. cit.*, p. 223.

⁴⁵ *Op. cit.*, p. 229.

⁴⁶ *Op. cit.*, cité par J. Zask, p. 235.

⁴⁷ Winnicott cité p. 241.

⁴⁸ *Op. cit.*, p. 242.

de ceux qui forment la communauté⁴⁹. La participation n'a plus rien de magique, ne renvoie pas aux ultra-mondes des chamans et des rituels d'initiation où les ethnologues s'étaient essayés à envisager diverses formes de « participation » religieuse. Mais elle articule les opérateurs anthropologiques fondamentaux pour « faire société », en sorte que s'estompe en apparence le cadre politique : participer se vit au conditionnel, en esquissant des conduites adaptatives et des attentes dont le déploiement des significations relève d'un ensemble de conditions facilitant ou non une progression graduelle et partagée. La logique contributive passe par le fait de tenir autrui pour « une personne dont l'individualité est en chemin, et non achevée et arrêtée, et dont le développement dépend des relations sociales en général, aussi bien à la maison qu'au travail, dans la rue... »⁵⁰. Pris au sérieux, cela conduirait à rompre avec toute logique de « programmes » auxquels les bénéficiaires doivent se plier au risque de déchoir, comme l'attestent nos échecs scolaires et sociaux massifs. À rompre aussi avec les injonctions paradoxales qui nous conduisent si souvent à affecter notre liberté en consommant des biens stéréotypés qui relèvent d'un discours promotionnel (*story telling*) ou d'une scénarisation à laquelle nous n'avons pris aucune part.

À ce moment ultime de son travail, Joëlle Zask retrouve une proximité forte avec le Sartre de la *Critique de la raison dialectique*. Elle cite un texte de 1965, à propos des Usines Renault, qui évoque la dissociation entre la personne et les tâches industrielles dans une formulation de Sapir qui rappelle ce que Sartre nommait *Praxis-processus*⁵¹ pour désigner l'intrication des rythmes mécaniques avec les rêves hallucinés d'une ouvrière. L'insertion de tâches dans un continuum favorisant le développement intégratif de la personne serait une définition de la culture comme activité vitale. C'est dire que « l'humanisation est un phénomène contingent »⁵² qui dépend des possibilités d'action des personnes dans leur environnement. Les « capacités » de Sen sont adossées à des ressources adaptables par les individus. Il en résulte que l'index de l'humanisation est cette possibilité donnée à autrui de contribuer à sa propre émergence : c'est l'individualité-processus⁵³ qui ne se borne pas au respect, mais accueille le projet, accompagne le risque, soutient la responsabilité – particulièrement dans l'effort pour sortir d'une temporalité mutilée. La reconnaissance culturelle est ainsi très voisine de la clinique de la honte dont a traité Benjamin

⁴⁹ Nos comportements font paraître le principe contributif dans ce que nous offrons aux communs.

⁵⁰ *Op. cit.*, p. 258 – L'auteur note que cette manière d'envisager le devenir personnel rompt avec l'image d'autrui comme notre « semblable » qui imprègne l'imaginaire post-religieux.

⁵¹ Voir mon texte sous cette entrée dans le *Dictionnaire Sartre*, dirigé par François Noudelmann et Gilles Philippe (éds.), Paris, Champion, 2004.

⁵² *Participer*, p. 272.

⁵³ *Op. cit.*, p. 289.

Kilborne⁵⁴. Un récent numéro de *Time*⁵⁵ faisait encore observer combien restait vivace la dénégation dont l'esclavagisme fait l'objet dans le regard que les Américains jettent sur eux-mêmes. En France, il a fallu le cinquantenaire des Accords d'Evian pour voir *Les Temps modernes* consacrer un numéro aux harkis dont les survivants et les descendants furent longtemps condamnés au silence avant que ne prennent la parole de brillantes personnalités parvenues à assumer une expression personnelle sur leur histoire⁵⁶. De même que, selon Klee, l'art consiste à « rendre visible », l'horizon d'une histoire qui sera l'histoire de... quelqu'un ou de quelques-uns et non plus une « objectivité » étouffante. Reconnaissance et réhabilitation sont donc des termes voisins, ils incluent les menaces auxquelles chacun pourrait avoir réchappé. L'auteur renoue avec son inspiration en évoquant la circulation des œuvres, des idées et des représentations. La culture est bien une itinérance et un voyage où tout événement devient l'occasion d'un agencement nouveau⁵⁷.

En conclusion, nous souscrivons au propos de l'auteur lors du colloque déjà mentionné : « On ne peut pas dire que la démocratie soit réalisée d'un seul coup, elle est une expérience historique dont on n'arrête pas de faire l'examen ». Ce constat peut être mis en rapport aux pratiques des artistes, Joëlle Zask faisant ici référence à John Cage et au groupe qui s'est constitué au Black Mountain College⁵⁸, entre des exilés du Bauhaus et de jeunes américains. « Il faut être prêt à observer, à maintenir sa disponibilité. On ne pourra plus rater la chance de rencontrer ». Le point commun entre le champ artistique et le champ politique est constitué par l'expérimentation. En effet l'expérimentation est la tâche de la démocratie libérale (au sens américain proche de ce que serait notre « radicalisme ») par opposition tant au « laisser-faire » économique qu'à l'éducation autoritaire⁵⁹. C'est à ce point où le dialogue entre Dewey et Sartre pourrait se nouer⁶⁰. La tradition du pragmatiste dirait qu'il y a des expériences et des difficultés dans tous les domaines, et qu'on peut tenir l'activité qui rencontre son lot de problèmes spécifiques pour le cœur de l'éducation comme celui de la politique. C'est là qu'on devrait le plus entrecroiser les ressources pour permettre aux individus d'identifier les troubles qui finissent par nourrir les blocages. L'enquête est déjà une activité pour amoindrir son trouble en le reconnaissant comme tel. Il y a là une réflexion

⁵⁴ Kilborne, Benjamin, *Disappearing persons, Shame and appearance*, Albany, NY : State univ. of New York Press, 2002. Voir aussi <http://www.sens-public.org/spip.php?article33>.

⁵⁵ Numéro du 27 avril 2011, à propos de la Guerre de Sécession, 150 ans après. Voir <http://www.time.com/time/magazine/article/0,9171,2063852,00.html> et <http://www.time.com/time/magazine/article/0,9171,2063869,00.html>.

⁵⁶ *Les Temps modernes*, n° 666, « 1962-2012 : Harkis, les mythes et les faits »

⁵⁷ « (...) même un chat débarquant dans une maisonnée provoque une recomposition de ce genre ». *Participer, op. cit.*, p. 317.

⁵⁸ Voir http://en.wikipedia.org/wiki/Black_Mountain_College.

sur les « dissonances cognitives » qui nourrit le débat public sans que cela ait toujours été reconnu publiquement⁶¹. Il conviendrait de nous demander si ces troubles, qui sont à l'origine des « problèmes publics », peuvent être comparés aux formes de la négativité sartrienne.

⁵⁹ L'éducation libérale est homologue à la démocratie radicale, expose Joëlle Zask. Elle est centrée sur l'élève depuis le début du 20e siècle et pose que l'élève a en lui des facultés. Il suffit de ne pas intervenir. Ce qui invalide les facultés c'est la société, ses préjugés, la « chicken soup ». En ce sens, la « pedagogy » tient l'enfant pour spontanément capable. Il convient surtout de libérer sa créativité, bafouée par les enseignements. Cette approche s'accommode de l'absence de références historiques. Elle s'oppose à l'éducation dirigiste et conservatrice qui cherche un renfort dans le behaviorisme : renforcer les stimuli contrôlés serait le tout de l'éducation. Mais c'est là confondre transmettre et inculquer. Tenir l'esprit pour une tablette à imprimer n'est resté légitime qu'en raison du soutien que cette approche a reçu de quelques républicains (Helvétius, mais pas Rousseau). La docilité de l'élève est privilégiée, et on passe de la créativité à l'esthétique : il convient d'apprendre à juger plutôt que d'apprendre à faire. À rebours de cette pensée si partagée, John Cage disait : « sortez-le de la cage, peu importe laquelle, c'est l'éducation et l'expérience est le moyen ». Et il ajoutait : « l'intention imprévisible est l'essentiel », et encore : « Le but est de supprimer les buts ».

⁶⁰ C'est le thème central de l'ouvrage de John Dewey, *Expérience et nature*, dont la traduction vient d'être donnée par Joëlle Zask (Gallimard, 2012). Nous en donnerons prochainement un compte-rendu.

⁶¹ Au sens pragmatiste, l'expérience est constituée de deux phases. Quelque chose fait irruption dans le champ de notre conscience, les habitus sont dérangés – on bute sur une racine, le continuum est interrompu, phase réactive. Ce qui est intéressant, c'est que ce dérangement produit une rupture (le « dérangement » selon C.S. Peirce) contre laquelle on ne peut lutter, sinon par l'expérience. La conscience apparaît à ce moment : l'expérience est une réponse à ce trouble. Il peut se traduire par le questionnement sur ce qu'on est en train de faire. Cette seconde phase découvre un « plan d'action », soit un ensemble de concepts qui sont des tentatives de résolution du trouble. L'expérience est complète en agissant sous la conduite de ce plan d'action pour qu'un continuum d'activité puisse y être corrélé. Ses effets existent, sont repérables, et l'évaluation des conséquences de ce que produisent nos actions sous l'influence de nos idées directrices est la mesure de sa réalisation. On court des risques, cours indéfini, il est l'idéal de l'existence et dans l'idéal il est aussi long que l'existence même. C'est la manière de créer sa propre trajectoire selon la clause : *knowing is doing* (comprendre, c'est agir). Au point-limite, « l'univers est la coordination intégrale de toute expérience ». C'est là une articulation entre le pragmatisme et l'héritage du Bauhaus, dont l'enseignement était tourné vers l'observation des propriétés des objets, préalable à toute composition.